

Compte rendu de réunion du CD SEPAB

le 10.01.20

Présents : Mustapha El Bakri, Lucie Archenault, Aurore Dubois, Alain Dubois, Etienne Coffineau, Marie-Claude Asselin, Thierry Voillot, Agnès Paroux, Michel Germain, Bourillon Baptiste, Nathalie Bourreau, Dominique Derivery et Didier Durand.

Absents : Tony Ezan (excusé) et Fabrice Degat (excusé).

Le Quorum est atteint.

Ordre du Jour:

1. Bilan financier du stage des caillettes
2. Etablissement du règlement intérieur
3. Frais de déplacements
4. Marche Nordique
5. Election du bureau

Début de séance à 20h15

1. Bilan financier du stage des caillettes

Il manque des éléments pour réaliser un bilan.

2. Etablissement du règlement intérieur

Il sera établi pour septembre par une commission spécifique constituée de : Etienne, Aurore, Agnès et Alain.

Une proposition doit être envoyée par mail en Mai avant la réunion du CD de Mai pour avoir une version finale en Juin. L'idée est que l'ensemble du CD puisse prendre connaissance de la proposition avant la réunion et faire des suggestions si nécessaires lors de la réunion afin de valider un texte pour la fin de l'année sportive. L'objectif étant une entrée en vigueur du règlement pour la rentrée sportive de septembre 2020.

Dans ce règlement, il faudra inclure les problématiques de frais de déplacement. Il faudra également y inclure des éléments sur les casiers judiciaires des encadrants d'activités auprès de jeunes.

3. Frais de déplacements

Les 9 points présentés par Agnès sont validés. Ils apparaîtront dans le futur règlement intérieur.

4. Marche Nordique

Laurent se forme pour être assistant encadrant, mais au départ de Mouss cette activité ne sera pas encadrée par un entraîneur ayant une formation adéquat. Amilly sera sollicité, mais la Sepab souhaite que Laurent puisse se former afin d'acquérir ces diplômes.

Le groupe aimerait faire des portes ouvertes à Bellegarde, lors de la journée nationale de la marche.

Une personne en formation BPJEPS nous ayant sollicité par mail pourrait encadrer ce groupe provisoirement s'il a la capacité d'encadrer sans tuteur de la SEPAB. Le CD est favorable sous réserve de validation des dates, de la compétence, etc.

5. Election du bureau

La question de remplacement de Mouss à la présidence est soulevée. En Septembre 2020, pour des raisons géographico-professionnelles il ne pourra plus être présent au sein du club.

Etienne semblerait légitime pour le remplacement de Mouss à la présidence de par son expérience et la connaissance approfondie du club. Son implication et sa ferveur pour la Sepab sont incontestables, toutefois la question de l'importance du lien avec Amilly est évoquée. Etienne en a conscience mais rappelle que la priorité est de faire fonctionner la Sepab intrinsèquement, autant que faire se peut.

Etienne Coffineau : Elu Président à l'unanimité

Marie Claude Asselin : Elue Vice Présidente à l'unanimité

Aurore Dubois : Elue trésorière à l'unanimité

Agnès Paroux : Elue trésorière adjointe à l'unanimité

Baptiste Bourillon : Elu Secrétaire à l'unanimité

Lucie Archenault : Elue Secrétaire Adjointe à l'unanimité

Fin de Séance 23h00